

Canada et, de concert avec les autres paliers de gouvernement, trouvera des remèdes et prendra des mesures préventives.

D'autre part, Central Nova renferme des milliers d'acres de forêts, dont quelques-unes ne valent plus grand-chose par suite du mauvais système de coupe adopté dans le passé et que l'on a conservé dans certains endroits. Le reboisement se pratique si peu que c'en est pitoyable et, même si ce domaine est de la compétence du ministère provincial des Terres et Forêts, la participation du fédéral et une aide technique s'imposent, selon moi, dans le cadre d'une politique nationale de reboisement.

La forêt est un élément essentiel de l'économie, non seulement dans la région de Central Nova mais par tout le pays. Dans la région atlantique, les produits forestiers rapportent plus de 100 millions de dollars. Outre cet avantage direct, il ne faut pas oublier les effets connexes dans le domaine du transport, des ventes et de la transformation. Au dire d'organismes intéressés, comme le Maritime Lumber Bureau, l'augmentation progressive des frais de production dans l'industrie forestière, depuis 1949, s'établit à 40 p. 100. J'ai l'impression que ce chiffre est trop bas. Même si l'industrie a pu absorber la plus grande partie de ces frais de différentes manières, récupération des déchets et meilleures méthodes de coupe, les méthodes perfectionnées de coupe et d'exploitation forestière ont eu de terribles répercussions sur les terres boisées. Par l'application de méthodes d'exploitation forestière dites modernes des régions entières sont fréquemment totalement dévastées. Il faut développer cette industrie primaire importante et cette ressource naturelle. Il faut cependant la protéger et c'est là où le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important en veillant à la protection de nos forêts.

En fait, le dernier budget apporte certains allégements à l'industrie forestière en supprimant certaines taxes appliquées aux équipements importés et en réduisant légèrement le prix du combustible. Cependant, la taxe de vente fédérale de 11 p. 100 demeure toujours et continue à entraver vraiment dans ma région, certes, l'expansion de l'industrie forestière.

L'éducation, dans ma circonscription, constitue un sujet d'intérêt universel. Central Nova n'est certainement pas la seule région où les impôts fonciers élevés provoqués par le coût croissant de l'éducation posent des problèmes. La Nouvelle-Écosse a toujours joui d'une excellente réputation en matière d'instruction. De nombreux étudiants y viennent de tout le Canada pour poursuivre leurs études et pas seulement au niveau post-secondaire. Il est juste de dire, je crois, que ma province tout compte fait a beaucoup apporté au Canada en lui fournissant des citoyens dotés d'un bon niveau d'instruction. Nous admettons que le gouvernement fédéral apporte une contribution croissante aux coûts de l'éducation dans ma province. Sa participation dans le domaine des programmes d'éducation post-secondaire et autres, tel que celui de la formation professionnelle, se poursuit depuis quelque temps et a été bien accueillie. Nous demandons que cette politique se poursuive en s'accentuant afin de nous permettre de conserver nos normes élevées sans imposer une charge écrasante aux propriétaires fonciers.

Bien que la région de Central Nova soit une région désignée, comme l'est toute la Nouvelle-Écosse, l'expansion industrielle y a été plutôt lente à l'exception peut-

être de quelques domaines précis. Par contre, on ne peut pratiquement rien attribuer de cette expansion au ministère de l'Expansion économique régionale.

Des voix: Bravo!

M. MacKay: En toute justice, cependant, il faut signaler que le ministère de l'Expansion économique régionale a, aux termes de la loi sur les subventions au développement régional, accordé une subvention à la Trenton Steel Works, de Trenton. Cette subvention, à des fins de modernisation, s'élevait à \$569,364. Le coût approuvé des immobilisations globales pour la modernisation de la Trenton Steel Works était de \$2,846,824. Monsieur l'Orateur, ce qu'il faut, c'est un plus grand nombre de subventions de cette nature et, à l'heure actuelle, toute la région devrait, je le dis en toute déférence, être classée comme région de croissance, selon la désignation requise par le ministère de l'Expansion économique régionale, afin que nous puissions profiter des avantages spéciaux qu'elle entraîne.

Le comté de Pictou, comme celui de Sydney, est l'une des régions de la Nouvelle-Écosse où la fabrication et l'extraction minière ont toujours existé, et nous avons besoin de toute l'aide possible pour conserver les gains réalisés ces dernières années. Le complexe de la Scott Paper, qui fonctionne depuis 1967, hélas, n'était pas admissible aux subventions au développement régional, car, à l'époque, l'aide devant stimuler l'expansion régionale n'était pas accordée aux producteurs primaires. Toutefois, je le répète, j'espère que le gouvernement voudra bien prendre des mesures pour tenir compte des besoins particuliers de la circonscription dans ces domaines.

Monsieur l'Orateur, avant de terminer, je pourrais peut-être mentionner de nouveau la récente campagne qui a été menée dans Central Nova, dans l'esprit de la rivalité politique traditionnelle de la Nouvelle-Écosse. Avec tout le respect dû au président du Conseil privé (M. MacEachen), je voudrais signaler qu'il ne devrait pas tant redouter la possibilité que les habitants de la Nouvelle-Écosse se fassent à l'avenir représenter à Ottawa par un conservateur progressiste de plus, contre quoi il les avait mis en garde, que celle, très réelle, qu'ils mandatent un libéral de moins.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur le président, au début de mes remarques, je voudrais, sensibiliser les députés et le public au travail accompli par les membres du comité des finances, du commerce et des questions économiques, lors de l'étude des propositions de réforme fiscale.

Ce document avait été déféré au comité le 19 décembre 1969 et, le même jour, un communiqué était publié, invitant les contribuables à nous faire parvenir leurs mémoires et commentaires sur le sujet. En tout, nous avons reçu 524 mémoires, ainsi que 1,093 lettres et autres témoignages.

La première réunion publique s'est tenue le 15 janvier 1970, alors que nous avons entendu l'honorable ministre des Finances (M. Benson) et un groupe de fonctionnaires de son ministère. Le tout s'est terminé par une dernière rencontre publique avec l'honorable ministre des Finances, le 5 août 1970.